

Voie verte de l'Avesnois



Visorando



Randonnée n°3947684

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Ancienne voie ferrée aménagée pour les piétons, cyclistes et cavaliers.
Tronçon de la Scandibérique, EuroVelo 3, itinéraire reliant Trondheim (Norvège) à Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne),

Durée :	9h10	Difficulté :	Très difficile
Distance :	30,31 km	Retour point de départ :	Non
Dénivelé positif :	187 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	132 m	Région :	Avesnois
Point haut :	233 m	Commune :	Ferrière-la-Grande (59680)
Point bas :	134 m		



Description

Garez-vous dans les rues près du point de départ qui se situe au carrefour de la Rue Jean Jaurès avec la Rue de l'Industrie.

(D) Face à la Rue de l'Industrie, prenez en face le chemin qui longe la voie ferrée et allez tout droit.

(1) Traversez la Rue Ernest Lesaffre et continuez tout droit.

(2) À la fourche, prenez à droite.

(3) Au carrefour, poursuivez en face, vous longez la Solre.

(4) Au carrefour, poursuivez tout droit.

(5) À l'intersection avec la Rue de la Gare, continuez en face.

(6) Au croisement du Pont des Bêtes, effectuez un rapide crochet à droite pour reprendre la voie verte située la 2^e à gauche. Vous longez toujours la Solre.

(7) Au carrefour près du Moulin du Stordoir, prenez en face.

(8) À l'intersection, continuez en face Route de Wattignies et poursuivez tout droit.

(9) Au croisement, poursuivez tout droit, passez l'intersection avec la Rue Potier puis celle avec la Rue du Général Leclerc, puis encore celle avec Rue Scalier.

(10) À l'intersection, allez en face.

(11) Continuez tout droit à l'intersection avec Rue du Calvaire puis passez l'intersection Rue du Général de Gaulle.

(12) Traversez la Route de Maubeuge et poursuivez en face, continuez toujours tout droit et retraversez un carrefour 4 voies avec la Route de Maubeuge.

(13) Traversez l'Avenue du Général de Gaulle et reprenez en face la voie verte, traversez une intersection puis une seconde et vous rejoignez la Garde de Belleux.

Points de passages

- D Rue Jean Jaurès à Ferrière-La-Grande**
N 50.256032° / E 3.998465° - alt. 134 m - km 0
- 1 Rue Ernest Lesaffre**
N 50.252414° / E 4.004634° - alt. 136 m - km 0.61
- 2 Fourche**
N 50.243664° / E 4.009766° - alt. 144 m - km 1.67
- 3 La - Solre (rivière) - Affluent de la Sambre**
N 50.239786° / E 4.016824° - alt. 137 m - km 2.35
- 4 Carrefour après le gymnase**
N 50.234378° / E 4.015775° - alt. 146 m - km 2.98
- 5 Rue de la gare**
N 50.21757° / E 4.023755° - alt. 144 m - km 5.15
- 6 le Pont des Bêtes**
N 50.208211° / E 4.033732° - alt. 150 m - km 6.47
- 7 Moulin du Stordoir**
N 50.200525° / E 4.02709° - alt. 160 m - km 7.48
- 8 Route de Wattignies**
N 50.184052° / E 4.019858° - alt. 161 m - km 9.45
- 9 Rue Potier**
N 50.172745° / E 4.026394° - alt. 176 m - km 10.95
- 10 Intersection à Lez-Fontaine**
N 50.179105° / E 4.051514° - alt. 189 m - km 13.26
- 11 Rue du Calvaire**
N 50.179244° / E 4.059909° - alt. 181 m - km 13.87
- 12 Route de Maubeuge**

(14) Au carrefour poursuivez tout droit et continuez en face au carrefour suivant de la Perrière.

(15) À l'intersection avec la Rue Clemenceau, allez en face.

(16) Effectuez un rapide crochet droite-gauche puis continuez tout droit.

(17) Vous entrez en Forêt Domaniale de l'Abbé. Poursuivez tout droit Chemin Louis de Blois, vous allez longez un étang à main gauche.

(18) À l'intersection avec la Route Forestière du Chemin Vert, continuez tout droit, traversez l'intersection avec le Chemin de Glageon pour poursuivre en face.

Passez le Ruisseau du Corbion. Sortez de la forêt pour peu de temps et pénétrez à nouveau dans un espace boisé.

(19) Traversez et poursuivez en face jusqu'à la fin de la voie verte Rue Roland Rouleau à Glageon (A).

N 50.179111° / E 4.067175° - alt. 179 m - km 14.39

● **13 Avenue du Général de Gaulle**

N 50.172629° / E 4.079248° - alt. 199 m - km 15.81

● **14 Intersection voie forestière**

N 50.139314° / E 4.066595° - alt. 218 m - km 19.68

● **15 Rue Clemenceau**

N 50.114266° / E 4.072568° - alt. 180 m - km 22.66

● **16 Crochet**

N 50.111998° / E 4.073375° - alt. 182 m - km 22.93

● **17 Forêt domaniale de l'Abbé**

N 50.110043° / E 4.073002° - alt. 182 m - km 23.15

● **18 Route forestière du Chemin Vert**

N 50.092004° / E 4.06126° - alt. 208 m - km 25.37

● **19 La Sèche Cense**

N 50.065392° / E 4.08948° - alt. 191 m - km 29.27

A **A Rue Roland Rouleau à Glageon**

N 50.057442° / E 4.082996° - alt. 197 m - km 30.31

Informations pratiques

[Relais éco-vélo à Ferrière-la-Grande](#)

A proximité

[Le domaine du faux rieux à Ferrière-la-Grande](#)

[Musée de la Cour des Potiers à Ferrière-la-Petite](#)

[Ferme pédagogique de Wattignies-La-Victoire](#)

[MusVerre de Sars-Poteries](#)

[Musée des Bois Jolis de Felleries](#)

[La Forestière à Liesses](#)

[Parc de l'abbaye de Liessies](#)

[Atelier Musée du Verre à Trélon](#)

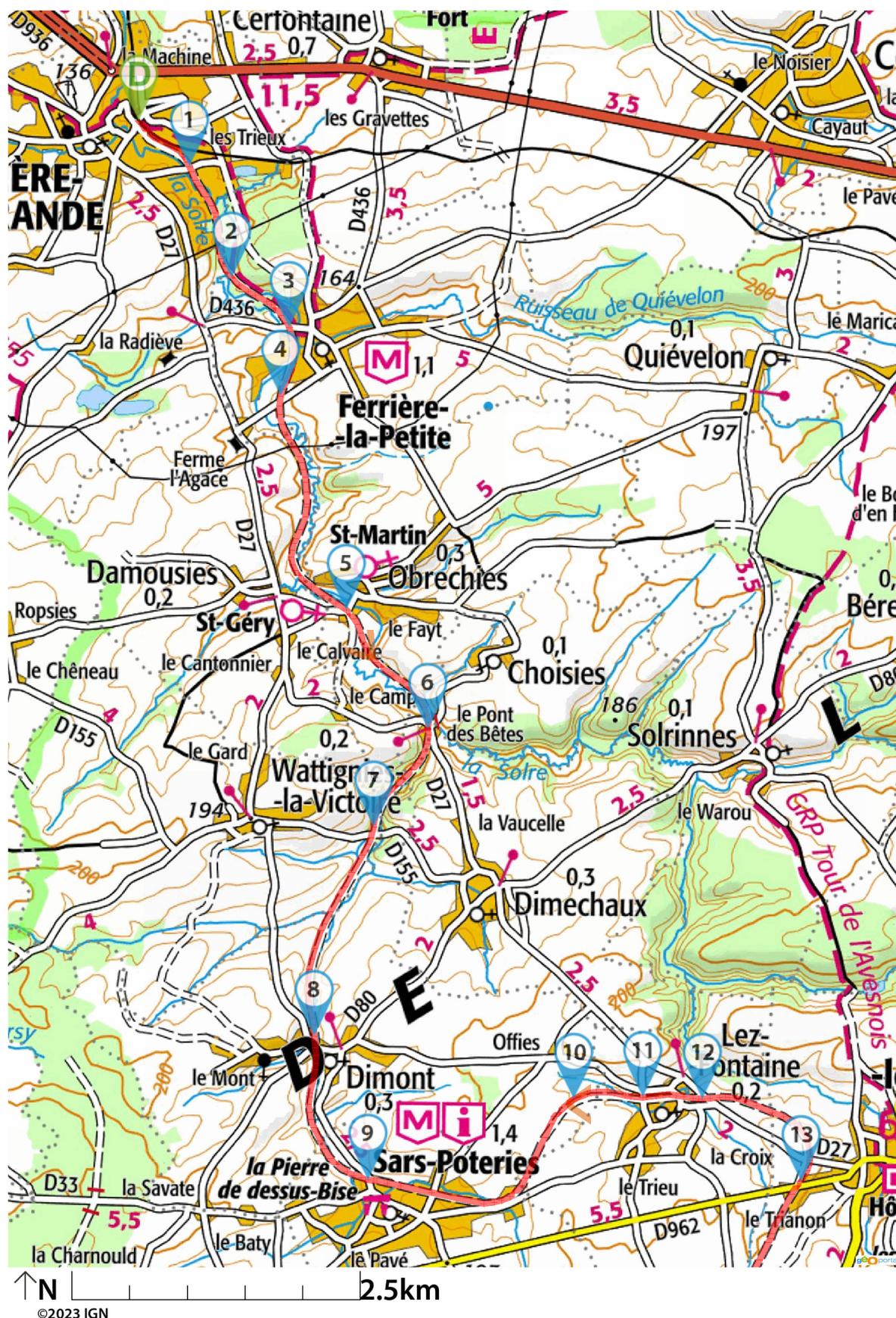
[Château de Trélon](#)

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-voie-verte-de-l-avesnois/-2>

En savoir plus :

Email : annie.troin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

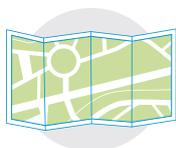
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.